

**Ordonnance Souveraine n° 16.312 du 6 mai 2004 rendant exécutoire l'accord entre la Communauté européenne et la Principauté de Monaco sur l'application de certains actes communautaires au territoire de la Principauté de Monaco, fait à Bruxelles le 4 décembre 2003**

---

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Ordonnance Souveraine
<i>Date du texte</i>	6 mai 2004
<i>Publication</i>	<a href="#">Journal de Monaco du 4 juin 2004</a> <sup>[1 p.3]</sup>
<i>Thématiques</i>	Europe ; Sport et santé ; Santé publique - Général

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2004/05-06-16.312@2004.06.05>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la Constitution ;

Nos instruments de ratification à l'accord entre la Communauté européenne et la Principauté de Monaco sur l'application de certains actes communautaires au territoire de la Principauté de Monaco, fait à Bruxelles le 4 décembre 2003, ayant été déposés le 17 décembre 2003 auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, ledit accord recevra sa pleine et entière exécution à compter du 1er mai 2004, date de son entrée en vigueur à l'égard de la Principauté de Monaco.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 4 juin 2004

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2004/Journal-7654>